

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

EXTRAIT du procès-verbal de la quarante-deuxième Assemblée départementale régulière du Département de sexologie de l'Université du Québec à Montréal, tenue le lundi 8 février 2016, à 9 heures 30 minutes, à la salle W-5215 du pavillon Thérèse-Casgrain, à Montréal.

Grève du SÉTUE : position de l'Assemblée départementale du Département de sexologie

RÉSOLUTION 2016-SEX-247

ATTENDU que les employés-es du SÉTUE sont en grève illimitée depuis le 7 décembre 2015;

ATTENDU l'exigence de l'administration de l'UQAM d'imposer aux professeurs-es et personnes chargées de cours la correction des travaux et examens en vertu de leur responsabilité vis-à-vis du cours et de son déroulement;

ATTENDU que les plans de cours ont été construits en fonction de la contribution des employés-es du SÉTUE à la correction et que leur soutien à cet égard est absolument essentiel;

ATTENDU l'augmentation de la tâche que représente la correction des travaux et examens pour les professeurs-es et les personnes chargées de cours;

ATTENDU l'augmentation de la tâche des enseignants-es due à l'absence des assistants-es de recherche;

ATTENDU l'impact sur les travaux de recherche des professeurs-es et sur les partenariats établis dans le cadre de ces projets (ralentissement, rayonnement et réputation de l'Université du Québec à Montréal);

ATTENDU l'impact de la remise tardive des notes finales, causée par une surcharge de travail, sur le parcours académique des étudiants-es (demande de bourses, admission à la maîtrise, cours préalables, étudiants-es en situation de handicap, etc.).

IL EST PROPOSÉ par madame Julie Lavigne, appuyé par monsieur Philippe-Benoît Côté, que l'Assemblée départementale du Département de sexologie :

DÉPLORE la lenteur de l'administration dans le processus de négociation et son manque de respect à l'égard des enseignants-es, en les plaçant en porte à faux envers leurs auxiliaires d'enseignement, leurs assistants-es de recherche et leurs étudiants-es;

EXPRIME la nécessité pour l'administration de résoudre rapidement ce conflit qui l'oppose aux étudiants-es du SÉTUE;

RECOMMANDE aux enseignant-e-s du Département de ne pas corriger les évaluations des étudiants (OU transférer les notes) de la session d'automne 2015 et d'hiver 2016.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ
POUR : 13
CONTRE : 0
ABSTENTION : 1

COPIE CONFORME
Montréal, le 9 février 2016

Frédérique Courtois
Directrice
Département de sexologie